



Menu

ZOOM/ Tout savoir sur les auxiliaires de vie

EVENEMENT/ Petits-fils au salon des services à la personne

ACTU/ Suivez Petits-fils sur facebook

Évènement

Petits-fils participera au [Salon des Services à la Personne](#) les 25, 26 et 27 novembre Porte de Versailles.



N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur le stand et faire la connaissance du conseiller Petits-fils de votre ville.

Partenaire



Petits-fils est partenaire de [l'Association des Retraités d'Axa](#) depuis 2007. Nous proposons à ses adhérents nos services à tarifs préférentiels.

Auxiliaire de vie : pourquoi, pour qui ?

Assurer le bien-être à domicile des personnes en perte d'autonomie : c'est le rôle de l'auxiliaire de vie.

Faire appel à un service d'aide à domicile, c'est faire le choix du confort et de la sécurité au quotidien. L'auxiliaire de vie est capable d'intervenir à différents niveaux de besoins :



- elle assiste la personne aidée dans l'accomplissement de tâches quotidiennes, comme faire les courses ou entretenir le linge et la maison ;

- elle vous soulage dans votre rôle d'aidant auprès de votre proche, en prenant en charge la toilette, l'habillage ou encore la préparation des repas...

Mais au-delà des compétences professionnelles "pratiques", l'aide à domicile revêt une dimension relationnelle : conversation, promenade, lien social, sont autant de façons de maintenir l'équilibre d'une personne âgée.

[> En savoir plus sur le service d'auxiliaire de vie](#)

Pourquoi exiger une auxiliaire de vie diplômée ?

Chez Petits-fils, nous sommes intransigeants sur la sélection des auxiliaires de vie. Pourquoi ?



Parce qu'aider une personne âgée dépendante, cela ne s'improvise pas. Toutes nos auxiliaires de vie justifient d'une formation ou d'un diplôme d'aide à domicile. Reconnues par l'Etat, ces formations préparent aux spécificités de l'aide aux personnes âgées : nutrition, aide à la toilette, ou encore maladie d'Alzheimer.

Notre rubrique dédiée aux formations des métiers d'aide à la personne vous permettra de connaître les compétences des personnes susceptibles d'intervenir auprès de vos proches.

[> Consultez ici la liste des formations d'aide à domicile](#)

Nous exigeons également une expérience de 3 ans à domicile ou en établissement, dont au moins un an à domicile. Enfin, lors de la sélection des auxiliaires de vie, nous attachons une attention particulière aux qualités de savoir être, primordiales pour nos grands-parents

Rejoignez-nous sur facebook !



Pour suivre l'actualité Petits-fils, partager des informations, connaître les dates des événements, participer à des discussions thématiques ou tout simplement manifester votre soutien... [Suivez nous sur facebook !](#)